



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°220 mai 2024

SAMEDI 25 MAI
EXCURSION À CASSEL



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Vendredi 21 juin à 18h30 : Indispensable assemblée générale 2024	p. 3
Du 22 au 26 juillet : stage d'été pour les 8-12 ans – Super-héros	p. 4
Jeudi 2 mai à 17h : Le cinéma de minuit : <i>Un jeune fou à la trompette</i> , film de M. CURTIZ	p. 6
15 mars : « Enquête sur Abraham : infanticide ou non ? » - A. Delporte	p. 8
Jeudis 16 et 30 mai : atelier d'art floral	p. 9
Lundis 6 et 13 mai : atelier d'aquarelle	p. 9
Mardis 7 et 21 mai : après-midi Scrabble	p. 9
Jeudi 23 mai à 19h : Ciné-débat des Résistances : <i>La nuit du 12</i> , film de D. Moll	p. 11
Premier mai : origines - Y. Nicaise	p. 12
Combattre la bête avant qu'elle ne morde – C. Évrard	p. 13
Lundi 27 mai à 14h15 : La bataille de Collarmont - A. Van Yperzeele	p. 14
Le 25 mars : un voyage avec quelques surréalistes du Centre	p. 15
Les Lundis du Préau – 27 mai : 12h30 : Repas mensuel 14h15 : « La bataille de Collarmont » - A. Van Yperzeele	p. 16

Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2024

La cotisation annuelle est fixée à 17 € par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2024

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

VENDREDI 21 JUIN A 18H30

Indispensable assemblée générale 2024

de la Maison de la Laïcité



Comme toutes les associations, outre l'obligation légale, c'est l'occasion de se retrouver entre membres pour se remémorer les multiples activités organisées lors de l'année écoulée, d'en évaluer les retombées sur la vie de notre maison mais aussi de présenter les comptes et bilan financiers que l'organe d'administration veille à gérer en « bon père de famille ».

Les comptes et bilan 2023 et le budget 2024 vous seront présentés ainsi que les projets de l'année 2024.

Vous désignerez par votre vote, les membres candidats à l'organe d'administration, piliers indispensables à la pérennité de notre maison.

Vous recevrez, sous pli séparé, le rapport d'activités, les comptes et bilan 2023, les perspectives et les propositions budgétaires 2024 ainsi que la convocation pour cette assemblée.

Nous espérons vous rencontrer nombreux, mais s'il ne vous est pas possible d'être présent, merci de nous envoyer la procuration qui se trouvera dans l'enveloppe.

Attention : Seuls les membres en règle de cotisation 2024 recevront les divers documents et auront le droit de vote.

Appel aux candidatures

Aucune organisation ou société ne peut vivre sans membres mais elle a aussi besoin d'un Organe d'administration composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'administrateurs qui, tous ensemble, s'impliquent et ont la responsabilité de son fonctionnement.

L'implication de bénévoles, hors de l'Organe d'administration, est aussi indispensable car les tâches qu'ils assument participent au bon déroulement de nos activités.

Il faut donc, si nous voulons assurer la pérennité de notre maison, que des membres se proposent à rejoindre notre Organe d'administration. Vous pouvez envoyer votre candidature au président pour le mardi 4 juin au plus tard.

C'est donc un appel pressant que nous vous adressons.

De votre implication dépend la poursuite de nos activités.

STAGE D'ÉTÉ
8-12 ANS

SUPER HEROS

REJOINS-NOUS DU
22 AU 26 JUILLET
DE 9H À 16 H

25 € LA SEMAINE,
COLLATION DE MIDI
COMPRISE



PLACE ALBERT 1ER,16A
7140 MORLANWELZ
INFOS ET RÉSERVATIONS :
064.44.23.26

Éditeur responsable : Yvan Nicaise

Du 22 au 26 juillet :
Stage d'été à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Plongez dans l'univers des super-héros !

C'est le moment de revêtir vos capes et d'enfiler vos masques, car cet été, la Maison de la Laïcité de Morlanwelz ouvre ses portes aux jeunes héros en herbe pour une semaine palpitante, placée sous le signe des super-pouvoirs et de l'aventure ! **Du 22 au 26 juillet**, les enfants âgés de **8 à 12 ans** sont invités à rejoindre ce stage exceptionnel où ils pourront explorer leur potentiel extraordinaire.

Durant cette semaine immersive, les participants auront l'opportunité de plonger dans l'univers fascinant des **super-héros** à travers une variété d'activités ludiques et éducatives.

Un programme riche et diversifié :

- **Ateliers de création** : Les enfants auront l'occasion de laisser libre cours à leur imagination en concevant leurs propres costumes de super-héros et en fabriquant des accessoires uniques.
-
- **Jeux stimulants** : À travers une sélection de jeux divertissants et stimulants, les participants auront l'opportunité de mettre à l'épreuve leurs compétences, leur ingéniosité et leur esprit d'équipe.
-
- **Activités éducatives** : En plus de s'amuser, les enfants auront l'opportunité d'en apprendre davantage sur les valeurs fondamentales véhiculées par les super-héros, telles que le courage, l'intégrité et l'empathie.

Collation de midi comprise : Pour recharger les batteries et partager des moments de convivialité, une collation de midi sera offerte à tous les participants.

Informations pratiques

Date : du 22 au 26 juillet

Lieu : Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Prix : 25 € par enfant, collation de midi comprise

Les inscriptions sont ouvertes, infos au 064/44.23.26

Aurore Delporte



Association de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT



JEUDI 2 MAI 2024 - 17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€
INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise



Jeudi 2 mai à 17h :
« Un jeune fou à la trompette »
Un film de Mickael CURTIZ (1950 - Etats-Unis)

Le film tourné en 1950 est inédit en Europe depuis plus de 60 ans. C'est une traduction quasi littérale de *Young Man with a Horn*.

La bande originale a été jouée par le trompettiste Harry James et son orchestre.

Le film raconte bien l'histoire d'un talentueux jeune trompettiste de jazz.

Il s'agit, en fait, d'un biopic qui ne dit pas son nom, puisque l'histoire de ce Ricky Martin est calquée sur la vie de Bix Beiderbecke, cornettiste de jazz (joueur de cornet à pistons, un cuivre qui ressemble beaucoup à la trompette) est aussi compositeur et accessoirement pianiste.

Il a connu le succès dans les années '20 et mourut prématurément en 1931 à l'âge de 28 ans.

Signalons que le distributeur français a préféré opter pour un titre qui excite davantage l'imagination « la "femme aux chimères" faisant sûrement référence à celle dont il tombe amoureux (car elle a la classe et la beauté magnétique de Lauren Bacall) et qu'il épouse pour le meilleur et surtout pour le pire.

Dans la distribution, nous retrouvons, Kirk Douglas qui joue de la trompette (doublé par Harry James, jazzman blanc), Doris Day, dont on connaît les talents de chanteuse, n'est pas doublée quand elle chante, pas plus que Hoagy Carmichael, qui il a réellement connu Bix Beiderbecke.

Synopsis

Devenu orphelin très jeune, Rick Martin (alias Bix Beiderbecke) est élevé dans la pauvreté par sa grande sœur. Un jour, attiré par la musique qui sort d'une église, il y entre et, fasciné par la révélation qu'il vient de faire, s'y rend désormais en cachette toutes les nuits pour apprendre seul à jouer du clavier. La musique s'impose dès lors comme une passion dévorante, encore plus à partir du moment où il surprend une jam session conduite par le trompettiste noir Art Hazzard. Ce dernier le prend alors sous son aile.

Rick Martin a le coup de foudre pour le jazz en général et la trompette en particulier. Adulte, c'est un musicien confirmé qui va, peu à peu, connaître la gloire puis la déchéance.

PAF : 4 € - Article 27 Info : 064/44 23 26

15 mars : « Enquête sur Abraham : infanticide ou non ? » Regard sur une conférence peu habituelle



Dans nos murs, un procès singulier a eu lieu. Sous la houlette de Philippe Olislagers, nous avons exploré les récits relatifs au sacrifice d'Abraham, tel que présentés dans les traditions des trois grandes religions abrahamiques. Cette plongée nous a permis d'analyser l'évolution des textes anciens, soumis

aux inévitables révisions et réécritures à travers les siècles, tout en nous incitant à réfléchir sur les interprétations juive, chrétienne et musulmane de cet épisode.



Au cœur des débats se trouvaient des questions cruciales telles que celle du



passage à l'acte et de l'identité de la victime (Isaac pour les Juifs et les Chrétiens, Ismaël pour les Musulmans), soulevant ainsi des enjeux profonds inscrits dans les textes sacrés. Enfin, une exploration de l'Égypte nous a conduits à découvrir une théorie audacieuse comparative qui a marqué la conclusion de cette conférence.

Cette rencontre a révélé la richesse des réflexions suscitées par un épisode universellement connu, abordant non seulement des thèmes tels que le polythéisme et les langues anciennes, mais aussi d'autres mythes comme celui d'Œdipe.



À l'issue de cette expérience, de nombreuses réflexions demeurent en suspens, mais n'est-ce pas là l'essence même de nos conférences ?

Aurore Delporte

Jeudis 16 et 30 mai : atelier d'art floral



Je vous invite à participer à cet atelier et à enrichir vos tables des couleurs de printemps. Il se déroule de 10 à 12 heures et de 13 à 15h. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver.
Participation : 16 €, fleurs et café compris.
Prochaines dates : 13 et 27 juin.



Marie-Christine Cuchet

Lundis 6 et 13 mai : atelier d'aquarelle



Nous préparons, pour les 7,8 et 9 juin notre exposition d'aquarelle.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30.

La participation est de 5 € par séance, papier spécial et

café compris et... la petite friandise inattendue.

Prochaine date : 3 et 24 juin.



Monique Piret

Mardis 7 et 21 mai : après-midi Scrabble



Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 15h45.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces. Eventuellement, munissez-vous de votre jeu car le nombre de

participants n'est pas limité.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : mardis 11 et 25 juin.



Aurore Delporte

**BASTIEN
BOUILLON**

**BOULI
LANNERS**

LA NUIT DU 12

UN FILM DE
DOMINIK MOLL



**JEUDI
23 mai
19h00**

P.A.F : 4 € - Article 27
(1.27€ sur présentation du
ticket disponible au CPAS)
info : 0497/ 46.34.93

**La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite**

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES



Jeudi 23 mai à 19 heures

La Nuit du 12

un film de Dominik MOLL
(France/Belgique, 2022)

À la PJ, chaque enquêteur tombe un jour ou l'autre sur un crime qu'il n'arrive pas à résoudre et qui le hante. Pour Yohan, c'est le meurtre de Clara Royer, une jeune femme de 21 ans, brûlée vive une nuit alors qu'elle revenait d'une fête entre amies. Les interrogatoires se succèdent, les suspects ne manquent pas et les doutes de Yohan ne cessent de grandir. Une seule chose est certaine, le crime a eu lieu la nuit du 12.

La Nuit du 12 est adapté du livre de Pauline Guéna *18.3 - une année à la PJ*, publié pour la première fois en 2021 aux éditions Gallimard. Plus précisément, le film est tiré d'une trentaine de pages qui relatent un fait divers réel. Dans la nuit du 13 au 14 mai 2013, le corps de Maud Maréchal, 21 ans, est retrouvé calciné à Lagny-sur-Marne. Son meurtrier n'a jamais été identifié.

Le film ne s'attarde pas sur le côté macabre de l'affaire pour se concentrer sur l'enquêteur mais aussi sur les différents témoignages, ce qui inscrit le film dans la lignée de *L.627* de Bertrand Tavernier, modèle de ces films criminels réalistes qui montrent le travail quotidien de la police, très éloigné de la mythologie longtemps véhiculée par le cinéma.

Nommé 10 fois, La Nuit du 12 a été le grand vainqueur de la 48ème soirée des César avec six trophées dans les catégories suivantes : Meilleur Film, Meilleure Réalisation, Meilleur Acteur dans un second rôle pour Bouli Lanners, Meilleur Espoir masculin pour Bastien Bouillon, Meilleure Adaptation et Meilleur Son.

Un film brillant et retors, analysant derrière les codes du thriller le poids de la masculinité toxique.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : 064 44 23 26

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.

Premier mai : un jour férié dont il ne faut pas oublier les origines de ceux qui l'ont conquis

Le 1^{er} mai n'est pas un jour de fête laïque, c'est néanmoins un des congés sans référence religieuse, résultat d'un combat dans la ligne universelle de la Laïcité repris dans notre devise « liberté, Egalité, solidarité ».

En Belgique, le 1^{er} mai est devenu pour beaucoup un jour de repos sans aucune signification. Il fut pourtant jour de revendication, jour de lutte, jour de fête mais aussi jour de deuil. C'est lors du congrès socialiste international de juillet 1889, à Paris, que la proposition d'organiser, à date fixe, une journée de manifestation internationale fut adoptée. Son but était d'attirer l'attention de l'opinion publique sur la revendication des "trois fois huit" : huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisirs. Cette journée, organisée internationalement, eut lieu le 1^{er} mai 1890.

A cette époque, les journées de 15 à 16 heures sont monnaie courante. Le repos du dimanche et les vacances annuelles sont inconnus. Des enfants de six ans travaillent dans les usines et dans les mines. Cette situation de la classe ouvrière est commune à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la France, à la Belgique, aux Etats-Unis, c'est-à-dire à l'ensemble du monde qui s'industrialise.

Aux Etats-Unis, le congrès de Chicago de 1884 décide que les travailleurs partiront en grève à partir du 1^{er} mai 1886, date du renouvellement des conventions, si les patrons refusent d'appliquer la semaine des huit heures. Des grèves éclatent. Elles sont réprimées dans le sang.

Cette grande lutte est à l'origine des manifestations du 1^{er} mai.

Grâce à celles-ci, 1890 voit en France la suppression du carnet de travail, la limitation de la journée de travail à dix heures pour les femmes et les enfants, la loi sur les accidents de travail et le projet de loi sur les pensions ouvrières.

Le 1^{er} mai 1891 est marqué par la fusillade de Fourmies, dans le nord de la France, où l'armée ouvre le feu sur un paisible cortège d'enfants voulant fêter le 1^{er} mai. Plus d'une douzaine tombent sous les balles.

En Belgique, les journées du 1^{er} mai sont également marquées par la revendication du suffrage universel.

Beaucoup de 1^{ers} mai seront encore marqués dans le monde par de violentes répressions contre les ouvriers.

Il faudra attendre 1946 pour qu'en Belgique, le 1^{er} mai devienne jour férié légal, donc une journée chômée mais payée.

Yvan Nicaise

Combattre la bête avant qu'elle ne morde

Par Chandra Évrard, Rédactrice en chef d'Espace de liberté

On ne vous le cache pas : en cette année électorale aux multiples scrutins, la perspective des résultats électoraux de juin nous taraude. L'exercice consiste certes une belle occasion d'accomplir notre devoir citoyen, notamment pour les primo votants, mais cela pourrait aussi se transformer en pugilat si les résultats confortent les sondages.

Un flamand sur quatre serait prêt à octroyer sa voix à l'extrême droite, qui deviendrait alors le premier parti du Nord du pays. Acoquinée à la N-VA, cette coalition droitiste pourrait prendre la tête de l'État.

Et pas sûr que le slogan du VB, « Autrement et mieux » convainque tout le monde. Le spectre d'un dimanche noir en Belgique n'est pas agité à la légère. Nos voisins néerlandais ont récemment franchi le Rubicon de l'extrémisme, rejoignant ainsi la liste chaque fois plus longue des pays à nouveau tentés par la « bête ».



Et même si la Wallonie n'a toujours pas sorti un leader d'extrême droite convaincant de son chapeau, ce n'est peut-être qu'une question d'offre. Mais aussi

d'investissements dans les réseaux sociaux. La survenue un.e dirigeant.e charismatique qui surferait sur les failles et sur les problèmes présents dans notre société pourrait renverser la donne.

Le choix d'axer notre tartine* sur l'extrême droite était par conséquent évident pour contrer à notre échelle, les éventuels attraits pour les théories fumeuses et non démocratiques de ces mouvements politiques qui ont malheureusement le vent en poupe.

En conclusion de la campagne contre les extrémistes menée les derniers mois par le CAL, notre dossier décortique donc en détail les causes et effets du miroir aux alouettes extrémiste. Car même s'il s'agit pour certain.e.s citoyen.ne.s d'un vote contestataire ou de désenchantement politique, les effets sont quant à eux bien réels et pourraient affecter de manière significative nos modes de vie, et particulièrement nos libertés.

Source : Espace de liberté (edl)

*dossier dans le numéro de février 2024.

« edl » est le magazine du Centre d'>Action

Laïque publié 5 fois par an au prix de 25 € ou 7

€ par n°. Commande :

www.laicite.be/publications + CAL compte n° BE16 2100 6247 9974

Le ventre est encore fécond
d'où a surgi la bête immonde

B.Brecht

27 mai - 14h15 « Les lundis du Préau »
« La bataille de Collarmont »
Par Achille Van Yperzeele

Pourquoi et comment deux armées ennemies en sont-elles arrivées à se rencontrer ce samedi 22 août 1914 sur les paisibles hauteurs de Collarmont qui séparent les communes de Carnières et Anderlues ?

Pour y répondre, il faut planter le décor :

une colline qui sépare les eaux de la Meuse et de l'Escaut, située à un jet de pierre d'un des premiers acteurs de cette tragique pièce : la Sambre, ce cours d'eau qui entre dans notre pays à hauteur d'Erquelinnes et qui se jette dans la Meuse à Namur.

Obstacle naturel à l'époque dans la progression des troupes ennemies, qui sera l'objet de toutes les convoitises.

Celle qui fut qualifiée de « La Bataille de Charleroi » et dont le combat de Collarmont fait partie, aurait très bien pu porter le nom de « La Bataille de la Sambre » et même « La Bataille des Ponts ». Ce combat, qui ne figure dans aucun manuel militaire fera cependant plus de 4000 morts dans les rangs des deux belligérants qui vont s'affronter ce 22 août 1914.

Après un rappel des événements qui ont déclenché ce Premier Conflit mondial, la présentation rappelle les parcours des deux armées entre le 6 et le 22 août 1914.

La présentation ensuite reprend la chronologie, heure par heure depuis les premiers contacts à 8h du matin jusque la retraite française vers 16h.

Elle se poursuit par l'évocation de l'après combat, les blessés, les ambulances, la population civile traumatisée et pour terminer, l'évocation des quelques mariages qui en résulteront ainsi que la création de la nécropole.

Achille Van Yperzeele

Mieux connaître notre conférencier

Achille Van Yperzeele est né à Haine-Saint-Paul en 1946 et son enfance a été influencée par les récits de ses grands-parents et parents qui ont été impactés à deux reprises par les bombardements de 1944. Quant à ses grands-parents, ceux-ci ont connus la Première Guerre. Ce sont eux qui lui ont donné, au travers de leurs récits, cette passion de l'histoire qu'il assume depuis son enfance, même si son parcours professionnel ne l'a pas destiné au métier d'historien.



Le 25 mars : un voyage avec quelques surréalistes du Centre



Après le repas couscous du « Les Lundis du préau » Christine Béchet, la conférencière de cet après-midi, nous a fait parcourir une partie du chemin creusé dans notre région notamment par son père Achille Béchet, Pol Bury, André Baltazar, André Lorent, Marcel Parfondry, Achille Chavée, Albert Ludé...



Son exposé chargé d'histoire nous a permis de nous plonger dans cet univers surréaliste trop peu connu mais qui continue néanmoins à vivre dans notre région grâce au Daily Bul installé rue de la Loi, 14 à La Louvière. La mission de ce centre est de conserver,

inventorier, héberger, préserver et valoriser les fonds et activités du Daily-Bul et de ses collaborateurs nationaux et internationaux.

Merci à Christine pour son exposé remarquable.

Yvan Nicaise

Nos activités de juin (hors activités permanentes)

Du vendredi 7 au dimanche 9 juin

Exposition d'aquarelle de notre atelier

Vendredi 7 juin à 19h

Vernissage de l'exposition

Jeudi 13 juin-19h :

Cinéma des Résistances : « Mon crime » de François Ozon

Vendredi 21 juin à 19h

Assemblée générale ordinaire annuelle

Dimanche 23 juin à 12h30

Repas de pré-vacances

Les Lundis du Préau – 27 mai.
12h30 : Repas mensuel
14h15 : « La bataille de Collarmont »
Par Achille Van Yperzeele

Un retour dans moment d’histoire de la guerre 1914-1918 dans notre entité.

Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : **18 €**
- de participer à la conférence qui comprend toujours le goûter : **5 €**
- ou de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : **23 €**

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Menu

Waterzooi de poulet

...

Dessert

...

Café

...

18 €

Réservation indispensable du repas et/ou de l’activité (comprenant le goûter) au plus tard le mercredi 22 mai inclus par téléphone au 064/442326 et confirmation par paiement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l’asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau mai - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)